

PARCOURS FSC® DE MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE RDUE



FSC est à l'origine d'un changement systémique et développe des technologies améliorées pour aider les entreprises à répondre aux exigences du RDUE

Forest Stewardship Council® (FSC) et le règlement sur la déforestation de l'UE (RDUE) partagent une vision commune de la protection de nos forêts. En tant que solution mondiale la plus crédible en matière de foresterie durable, les certifications strictes de FSC répondent déjà à de nombreuses exigences du RDUE et dépassent à bien des égards son champ d'application et ses ambitions.

À partir de juin 2024, la **Boîte à outils FSC RDUE** fournira un ensemble de solutions intégrées pour aider les entreprises tout au long de la chaîne d'approvisionnement à travailler ensemble, en vue de favoriser le respect des obligations RDUE par les opérateurs et les commerçants. Le soutien ciblé de FSC aidera les entreprises à adopter ces outils avant la mise en application du règlement en décembre 2024.

JUIN 2023 :

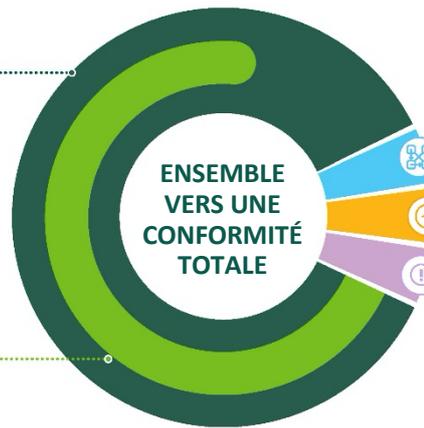
Le règlement sur la déforestation de l'Union européenne (RDUE) entre en vigueur.

FSC est la solution la plus crédible en matière de foresterie durable à l'échelle mondiale. FSC répond à de nombreuses exigences du RDUE.

La **CERTIFICATION FSC DE GESTION FORESTIÈRE** et les produits portant le label **FSC 100%** répondent à la majorité des exigences du RDUE.

La **CERTIFICATION « CHAÎNE DE CONTRÔLE » FSC** et les produits portant le label **FSC MIX** répondent à de nombreuses exigences du RDUE.

Les produits labellisés **FSC RECYCLÉS** sont **exemptés** car ils ne contiennent aucun matériau forestier vierge.



JUIN 2024 :

La **BOÎTE À OUTILS FSC RDUE** aide les entreprises, les opérateurs et les commerçants à travers toute la chaîne d'approvisionnement forestière à respecter leurs obligations en vertu du RDUE.

FSC BLOCKCHAIN permet aux entreprises de suivre le parcours du matériau tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de répondre aux exigences de traçabilité du RDUE.

Le **MODULE RÉGLEMENTAIRE FSC** fournit des critères supplémentaires permettant aux entreprises de satisfaire aux exigences du RDUE en matière de **déforestation, de dégradation et de légalité** et de générer le rapport de diligence raisonnable requis.

Le **CADRE FSC DE GESTION DES RISQUES** fournit des évaluations des risques révisées et alignées sur le RDUE, ce qui soulagera les opérateurs certifiés et non certifiés d'un effort considérable.

Les premières **ÉVALUATIONS DES RISQUES FSC DE NOUVELLE GÉNÉRATION**, qui couvrent toutes les exigences du RDUE, seront disponibles dès janvier 2025. Elles proposeront une évaluation normalisée des risques pour chaque pays prioritaire.



FSC est un outil complet pour aider les petits exploitants à se conformer au RDUE

Depuis près de 30 ans, FSC aide les petits exploitants à gérer leurs forêts de manière responsable afin d'améliorer leur accès au marché. La certification permet aux petits exploitants, et aux organisations qui les soutiennent, de bénéficier d'outils et de solutions efficaces en matière d'aide à la diligence raisonnable, de traçabilité, de documentation et de renforcement des capacités - autant de critères essentiels pour se conformer au règlement sur la déforestation de l'Union européenne (RDUE).



FSC procède activement à des essais sur le terrain afin d'améliorer ses solutions

FSC teste les nouveaux outils et les innovations en cours de développement sur le terrain, en vue de s'assurer qu'ils sont adaptés à l'objectif visé et faciles à utiliser tout au long de la chaîne d'approvisionnement et pour les différents matériaux forestiers.



FSC travaille de manière constructive avec les décideurs politiques de l'UE

En tant que membre de la plateforme multipartite RDUE de la Commission européenne, FSC s'engage régulièrement auprès de la Commission et d'autres acteurs du secteur forestier afin de soutenir la mise en œuvre et l'application du RDUE.

FSC continue de renforcer son système afin que les acteurs de la chaîne d'approvisionnement puissent satisfaire à tous les critères du RDUE et des autres législations forestières pertinentes.

EXIGENCES DU RDUE	ENTIÈREMENT COMPATIBLE	
	Exigences en matière de légalité	La certification FSC atteste déjà de l'adhésion des exploitants forestiers et des entreprises à toutes les législations nationales applicables, qui est contrôlée par le biais d'audits réguliers. Cela signifie que les entités certifiées répondent déjà aux exigences du RDUE en matière de légalité.
	Protections sociales	La certification FSC atteste déjà du respect par les entreprises des protections sociales les plus strictes en matière de foresterie durable, en imposant notamment des salaires équitables, des conditions de travail sûres et le respect des droits des travailleurs et des peuples autochtones. Elle répond déjà aux exigences sociales du RDUE.
	Zéro déforestation Zéro dégradation	Les normes FSC préviennent la déforestation et la dégradation des forêts. Son système rigoureux et ses audits réguliers garantissent la protection des forêts. Le MODULE RÉGLEMENTAIRE FSC , qui comprend des exigences supplémentaires en matière de déforestation et de dégradation, permettra de se conformer au RDUE et de garantir que les détenteurs de certificats puissent émettre des déclarations de « zéro déforestation » et de « zéro dégradation » fiables, ainsi que de produire le rapport de diligence raisonnée requis.
	Géolocalisation	Dans de nombreuses forêts certifiées FSC, les gestionnaires fournissent déjà des données géospatiales sur les zones forestières certifiées FSC. D'ici juin 2024, FSC fournira en outre des lignes directrices pour que les entreprises collectent les coordonnées géospatiales frontalières de toutes les forêts certifiées FSC, ainsi que des plateformes technologiques pour gérer ces données. Cela permettra aux entreprises de répondre aux exigences du RDUE en matière de géolocalisation.
	Traçabilité	La certification « chaîne de contrôle » FSC vérifie actuellement que le bois et les produits forestiers non ligneux qui proviennent de forêts certifiées FSC gérées de manière durable peuvent être identifiés tout au long de la chaîne d'approvisionnement. FSC BLOCKCHAIN permettra aux entreprises de transmettre les données relatives à l'origine des produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement, répondant ainsi aux exigences de traçabilité du RDUE . FSC vise à intégrer les détenteurs de certificats à partir de mars 2024.
Évaluation des risques Atténuation des risques	Les entreprises peuvent déjà utiliser les évaluations complètes des risques de FSC. Certaines exigences diffèrent de celles du RDUE, tandis que d'autres les dépassent. Les ÉVALUATIONS DES RISQUES FSC DE NOUVELLE GÉNÉRATION , accessibles aux entreprises certifiées et non certifiées, couvriront toutes les exigences du RDUE en fournissant une évaluation des risques normalisée pour chaque pays. Un nouveau cadre sera disponible à partir de juin 2024. À partir de janvier 2025, le processus de révision de 20 évaluations des risques classées par ordre de priorité sera lancé.	
	COMPATIBILITÉ IMMINENTE	



La certification FSC n'exempte pas les entreprises de leurs obligations au titre du RDUE

Les systèmes de certification peuvent aider les entreprises à répondre aux exigences en matière de durabilité, de légalité et de diligence raisonnée, tout en proposant des solutions de stockage et de traitement des données. Cependant, le fait d'être certifié n'exempte pas automatiquement les entreprises des obligations du RDUE.

NOUS DEVONS TOUS NOUS IMPLIQUER DANS LA LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION.



En savoir plus et prendre contact
FSC.org/EUDR | EUDR@FSC.org



FSC® F000100